



Internet  
**SAVE THE RABBIT !**

Suite au redressement judiciaire de la société Violet, créatrice du lapin communicant Nabaztag (cf. **édition du 11 août**), deux investisseurs ont lancé l'opération "Sauvez Nabaztag" !

L'idée est de récolter des fonds afin de déposer une offre de rachat. Tous les "donneurs" se transformeraient alors en véritables actionnaires ! Seulement il faut faire vite, car le dépôt des offres devra se faire avant le 4 septembre prochain, il ne reste donc qu'une dizaine de jours pour récolter les 2 millions d'euros nécessaires...

Quand on sait qu'aujourd'hui les promesses d'achat atteignent environ les 100 000 euros, l'objectif semble encore loin. Mais l'un des investisseurs a récemment trouvé une solution alternative : "s'il s'avère que nous ne récoltons pas suffisamment pour le rachat de la société, nous pourrions utiliser l'argent pour racheter le code et le rendre open source". Un code source vital pour que le joli lapin puisse continuer de communiquer..

Les donneurs sont attendus ici : <http://savenabaztag.com/promesse/>

Cinéma  
**EN CRISE ?**

Alors que l'épisode Hadopi est toujours en pause estival, les sociétés touchant de près ou de loin aux droits d'auteur, souvent partisans de la loi, feraient bien de regarder les derniers chiffres du grand écran.

S'il est vrai que le CD semble s'éteindre à petit feu (cf. **édition du 20 août**), la fréquentation du cinéma en France cet été a battu des records parfois vieux de plus de 20 ans !

En juillet, le CNC a enregistré plus de 20 millions d'entrées, soit une augmentation de plus de 56% par rapport à l'année dernière ! Et sur les sept premiers mois de l'année, le Centre National de la Cinématographie a enregistré en tout près de 120 millions d'entrées ! Certaines industries culturelles ne sont donc pas vraiment à plaindre... Au contraire !

Source : <http://www.cnc.fr/Site/Template/T3.aspx?SELECTID=3578&ID=2524&t=3>



Insolite  
**MENACES VIRTUELLES ET PEINES RÉELLES...**

Entre Facebook et la réalité, il y a décidément peu de dissemblance. Pour avoir dans son profil, écrit des menaces de mort à l'encontre d'une ancienne camarade de classe, une étudiante anglaise vient de payer le prix fort.

La jeune Keely a reconnu les faits et a été condamnée à ne plus approcher sa victime durant 5 ans. Plus grave, elle a également écopé de trois mois de prison ferme ! Pour sa défense, l'étudiante a simplement cherché à persuader les policiers qu'elle avait rédigé ses menaces sous les effets de l'alcool... Des excuses qui n'ont donc pas convaincu le juge... Affaire classée !

Source : <http://www.generation-nt.com/cyberdelinquance-menaces-mort-prison-facebook-actualite-856051.html>

Internet  
**EN SUISSE AUSSI ON SE MÉFIE...**

Alors qu'en France, la CNIL émettait des réserves sur le fonctionnement de Google Street View (cf. **édition du 11 août**), la commission équivalente suisse semble émettre tout autant de craintes. «Le PFPDT exige de Google d'améliorer le service et d'assurer que les images publiées soient conformes à l'ordre juridique suisse». Pour la commission suisse, le problème reste le même, le logiciel de Google censé flouter les visages et les plaques d'immatriculation ne fonctionnerait pas parfaitement et permettrait donc de reconnaître plusieurs visages !

Des représentants du moteur de recherche sont attendus en terre helvétique la semaine prochaine...

Source : <http://www.clubic.com/actualite-295082-google-street-view-tiquer-cnil-suisse.html>

